



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission suisse pour l'UNESCO
Schweizerische UNESCO-Kommission
Commissione svizzera per l'UNESCO
Cummissiun svizra per l'UNESCO

Instaurer une politique de la petite enfance:

Un investissement dans l'avenir

Heinz Altorfer, Dieter Schürch

Membres de la Commission suisse pour l'UNESCO

L'initiative des villes pour la politique sociale et pour la formation

13 septembre 2019, Winterthur

Nouvelle publication



Objectifs

Cette publication tâche de:

- positionner durablement l'EAJE* en Suisse en tant que mission éducative.
- créer les conditions pour un cadre politique favorable à l'EAJE.
- coordonner les résultats de la recherche avec la pratique en les traduisant lignes d'actions concrètes.
- inspirer les communes, villes, cantons, instances fédérales et société civile dans leurs politiques respectives en proposant des arguments et des exemples.

*EAJE: Education et accueil des jeunes enfants

Points de départ

- Tendances internationale en faveur d'un renforcement du domaine de la petite enfance
- Message que la Suisse a reçu, mais pour la petite enfance il n'y a pas une stratégie politique durable, pratiquement aucune orientation de la part de l'État, "développement en patchwork »
- L'éducation de la petite enfance va au-delà de la préparation à l'école: contribution à l'égalité des chances, inclusion sociale, prévention de la pauvreté et de la santé, le bien-être des enfants et leur développement personnel et social
- La politique de la petite enfance en tant que politique transversale qui concerne différents domaines politiques d'action
- Objectif de développement durable des Nations Unies (ODD) 4.2: Éducation de la petite enfance

Tâches de l'éducation et du soutien de la petite enfance pour la société

- Réduction des inégalités à l'entrée de l'école (égalité des chances)
- Réduction de la pauvreté
- Promotion de l'intégration
- Promotion de la santé et prévention (physique et psychique)
- Assurer le droit des enfants à l'éducation (Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant)

Tâches de l'éducation et du soutien de la petite enfance pour la société

- Structurer les transitions des expériences d'éducation de la petite enfance (verticales / horizontales)
- Favoriser l'éducation/formation à partir de la naissance, jusqu'à la fin de l'enseignement obligatoire
- Harmoniser l'environnement de garde et d'éducation de la petite enfance avec le monde de la famille
- Concevoir les espaces de vie et d'éducation des enfants comme un seul «univers»
- Société multiculturelle: concevoir la diversité des enfants comme ressource

Une politique de la petite enfance, pourquoi ?

- Pour les enfants:
 - Renforce les ressources personnelles
 - EAJE une école de vie
- Pour les parents:
 - Renforce les familles
 - Enrichit les compétences parentales
- Pour la société
 - Favorise la cohésion sociale
 - Promeut l'égalité des chances, diminue la sélectivité sociale
 - Lutte contre la pauvreté

Une politique de la petite enfance, pourquoi ?

- Pour les communes et les cantons:
 - Permet de réduire les coûts
 - Aide à augmenter les recettes fiscales
 - Soulage les écoles
 - Améliore l'intégration
- Pour l'économie:
 - Plus de parents qui travaillent
 - Attrait accru en tant qu'employeur
 - Meilleur rendement de l'éducation

Organisation

- Groupe de pilotage
 - Membres de la Commission suisse pour l'UNESCO
- Groupe strategique
 - Réunit les parties prenantes privées et étatiques, de la Confédération, des cantons, des villes et des communes (35 personnes)
- Comité scientifique
 - Prof. Paola Milani, Università Padua (I)
 - Prof. Michel Vandebroek, Université de Gent (B)
 - Prof. Sascha Neumann, Université du Luxembourg
 - Dr. Heidi Simoni, Marie Meierhofer Institut, Zürich
- Auteurs
 - INFRAS: Susanne Stern et al.

Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE) / Encouragement précoce

« Toutes les filles et tous les garçons ont accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité. »

[objectifs de développement durable de l'ONU, cible 4.2, agenda Éducation 2030]



Acteurs et tâches



Confédération

Statistiques, coordination à l'échelon national, recherche, soutien aux organisations professionnelles, aides financières



Cantons

Bases de données, coordination au sein de l'administration et avec les communes, normes de qualité, cofinancement



Communes

Coordination des offres, développement de la qualité, contrats de prestations, financement



Société civile

Prise d'initiatives, mise en route de processus, sensibilisation, cofinancement



Économie

Créer des conditions de travail favorables à la famille, sensibiliser la politique, soutenir les offres et cofinancer

Les enfants, leurs parents et d'autres acteurs de l'éducation sont au centre de l'EAJE



Crèches, accueil familial de jour, groupes de jeu



Formation et conseils destinés aux parents



Accès aux soins de santé dès le début de la grossesse



Encouragement précoce des compétences linguistiques



Programmes de visites à domicile pour les familles particulièrement défavorisées



Espaces de rencontre pour familles et espaces de jeu pour enfants

Politique de la petite enfance : une tâche transversale

Politique éducative



Politique sociale



Politique de la santé



Politique d'intégration



Autres domaines politiques

- Politique culturelle
- Aménagement du territoire
- Politique fiscale

La politique de la petite enfance

Crée des conditions-cadres et propose des offres qui soutiennent les processus d'apprentissage et de développement des enfants et leur permettent de grandir en bonne santé. Elle s'adresse aux enfants, aux parents et aux spécialistes.



L'EAJE, point de départ de l'apprentissage tout au long de la vie

À travers le jeu et les échanges avec les personnes qui les encadrent, mais aussi en explorant leur environnement, les enfants acquièrent dès la naissance des compétences complexes.

Les missions de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants

Quatre champs d'action

1



Garantir des offres
pour tous

2



Coordonner
et mettre en
réseau

3



Assurer
et améliorer
la qualité

4



Financer

Structure de texte cohérente pour chaque champ d'action

- Brève description de l'objectif principal
- Texte d'introduction aux objectifs du champ d'action
- 5 objectifs formulés - indiquant les domaines de compétence au niveau fédéral
- Exemple(s) pratique(s)
- Informations scientifiques pour l'approfondissement
- Bibliographie

Garantir des offres pour tous

1. Les services de garde sont disponibles pour toutes les familles
2. Accès pour tous grâce à une différenciation tarifaire, une inscription simple, des informations claires et une médiation efficace
3. Développer une stratégie sur la base des données de la commune
4. Les cantons soutiennent les communes et créent les bases juridiques et stratégiques
5. Recueillir les données sur le rapport entre offre et demande

Coordonner et mettre en réseau

1. Coordination intersectorielle et déploiement d'un poste de coordination
2. Échanges entre prestataires privés et publics et professionnels; par exemple pour la formation continue interdisciplinaire
3. Échange étroit entre le domaine de la petite enfance et l'école, les soins de santé, l'aide sociale et l'accompagnement des parents lors des transitions
4. Coordination politiques transversales et verticales
5. Dialogue au niveau national sur la petite enfance incluant les entreprises et la société civile

Assurer et améliorer la qualité

1. Les cantons et les communes formulent des exigences relatives aux qualifications du personnel et soutiennent le développement de la qualité
2. Bonnes conditions de travail, rémunération raisonnable grâce à de bons modèles de financement
3. Suivi et évaluation de la qualité de l'éducation
4. Possibilités suffisantes de formation et de perfectionnement intra et interprofessionnelles
5. Principes de recherche pour le développement de la qualité

1. Sensibilisation aux investissements de départ (rendement de l'éducation)
2. Réduction des contributions parentales au moyen de fonds publics
3. Examen des modèles de financement pour fournir un accès aux familles socialement défavorisées, des incitations à l'emploi et une qualité élevée
4. Passage des projets pilotes en exploitation normale
5. Obtention de données pertinentes pour les politiques grâce à un financement accru pour le suivi, les statistiques et la recherche

Recommandations adressées au monde politique

Quatre domaines d'action sont centraux pour la mise en œuvre d'une politique de la petite enfance :

- 1 Les offres doivent être accessibles à toutes et tous.
- 2 Les acteurs impliqués doivent se coordonner et se mettre en réseau.
- 3 La qualité des services d'EAJE doit être assurée et améliorée.
- 4 Le financement des mesures, conçu comme un investissement dans l'avenir, doit être renforcé.

Distribution

- Lancierungs-Anlass mit 300 Teilnehmenden
- Medienmitteilung
- Einbezug Verbandsmedien, Newsletters etc.
- Direkter Versand an politisch Verantwortliche und weitere Anspruchsgruppen
- Verkauf/Verteilung über regionale Partner
- Vortrags-Service für politische Gremien
- Aktives Sich-Ins-Spiel-Bringen der UNESCO-Kommission („Road-Show“)

Agenda 2030 de développement durable



SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS
17 GOALS TO TRANSFORM OUR WORLD



Cible 4.2

«Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.»



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission suisse pour l'UNESCO
Schweizerische UNESCO-Kommission
Commissione svizzera per l'UNESCO
Cummissiun svizra per l'UNESCO

Merci de votre attention

www.unesco.ch/education